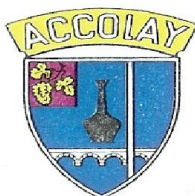


COMMUNE D'ACCOLAY



INFORMATIONS COMMUNALES

● Budget communal

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal. Le budget est sous la responsabilité du maire. La préparation est réalisée avec ce dernier et les membres du conseil.

Le budget est voté par le conseil municipal. L'État exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor public.

Le budget se divise en deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

1/ La section de fonctionnement

Elle est constituée des dépenses et des recettes courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Les recettes comprennent les impôts locaux, les redevances d'exploitation des services (eau, concessions, ...) et les dotations et participations de l'Etat.

2/La section d'investissement

Elle comprend essentiellement les recettes et les dépenses des opérations d'équipement ayant pour conséquence d'augmenter la valeur du patrimoine de la Commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux.

Le budget doit être voté en équilibre, c'est-à-dire que les dépenses et les recettes doivent être égales, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. La commune peut recourir à l'emprunt, mais uniquement pour réaliser des investissements.

Les budgets eau et camping, annexes du budget communal, sont dissociés afin de mieux maîtriser les dépenses et recettes.

Les comptes du Budget Communal s'équilibrent ainsi :

Section	Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	375 100.66 €		375 100.66 €	
Investissement	155 545.42 €		155 545.42 €	
Total budget	530 646.08 €		530 646.08 €	
	Budget camping		Budget eau	
Section	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	33 910.70 €	33 910.70 €	70 284.60 €	70 284.60 €
Investissement	23 865.94 €	23 865.94 €	40 591.17 €	40 591.17 €
Total budget	57 776.64 €	57 776.64 €	110 875.77 €	110 875.77 €

● Terrain de basket

Le projet d'installation d'un panneau de basket sur la parcelle communale située entre le terrain de football et la rivière est prévue avant l'été. Une aire de 10 m × 10 m sera réalisée en concassé avec un revêtement en enrobé. Cet équipement est attendu depuis plusieurs années par les enfants et les adolescents du village.

L'association des Amis d'Accolay apporte une subvention pour couvrir le montant à charge de la Commune.

Fourniture panneau basket	550 €	Subvention Amis d'Accolay	5661 €
Pose	800 €	FCTVA	1059 €
Terrain de jeux	5600 €		
TVA	1120 €		
Total dépenses	6720 €	Total recettes	6720 €

● Relevé des compteurs d'eau

Comme chaque année, le relevé des compteurs d'eau s'effectuera du lundi 15 juin au 31 juillet par l'agent communal. En cas d'absence, contacter le secrétariat de la mairie pour un nouveau rendez-vous.

● Eclairage public

Pendant la période estivale, du 1^{er} juin au 30 septembre, l'éclairage public s'allume automatiquement dès la tombée de la nuit jusqu'à minuit.

● Compost collectif

Le composteur collectif a été déplacé sur le parking du cimetière. Malheureusement, des déchets autres qu'organiques y sont jetés, par exemple un sac plastique plein de détrit.

L'objet de cette feuille d'information communale ne devrait pas être de dénoncer ce genre d'attitude mais de rendre hommage à des actions citoyennes !

Rappel - Les containers à déchets ménagers ont été réinstallés sur la halte nautique pour la saison estivale, ils sont réservés en priorité aux résidences secondaires et aux plaisanciers. Les aires de tris sélectifs près du camping et à la halte nautique sont exclusivement destinés aux verres, papiers et plastiques (se conformer aux consignes de tri).

● La collecte de textiles du Lions Club d'Auxerre

Le Lions Club d'Auxerre remercie les habitants d'Accolay : la collecte des 17 et 18 avril au bénéfice d'associations locales d'aide à l'enfance handicapée a été un grand succès.

Rappelons aussi que cette collecte réduit les coûts du service des déchets de la Communauté des communes : autant de moins sur votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

● Matinée de Citoyenneté

L'été est tout proche, notre village doit se préparer pour montrer un aspect accueillant. Soyons fiers de notre village et prenons exemple sur d'autres communes.

Organisons une demi-journée citoyenne pour le nettoyer. Soyons nombreux place de l'église avec nos binettes et brouettes le **samedi 20 juin 2015 à 9h30**.

Après nos efforts, le réconfort, un apéro sera offert à tous les participants de 7 à 97 ans ...

● Lieu de rencontre pour les aînés

Pour vous, nos aînés, l'Hostellerie de la Fontaine peut mettre à votre disposition bénévolement une salle pour vos rencontres d'un après-midi « réunion, jeux, etc... ». Cette proposition a été émise par André GUÉDON lors du conseil municipal du mois mai qui le remercie vivement pour cette initiative.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec André GUEDON au 06.25.50.83.19

Calendrier

- le vide grenier du Comité des Fêtes, dimanche 26 juillet à la halte nautique
- le marché de l'été de l'Office de tourisme entre Cure et Yonne, mercredi 4 août à la halte nautique
- la course verte des Amis d'Accolay, suivie de la pasta, dimanche 23 août
- la fête communale les samedi 30 et dimanche 31 août, avec le feu d'artifice et les joutes sur la Cure

Juin 2015 - Recevez cette lettre par courrier électronique :
donnez-nous votre adresse internet sur mairie.accolay@wanadoo.fr